



Les
Petits
Frères

Pour un
grand âge
bien entouré

Résumé de formation

Prévenir la maltraitance chez nos Grand.e.s Ami.e.s

1- Sensibilisation à la maltraitance envers les aîné(e)s

La maltraitance chez les aînés est un phénomène qui est malheureusement bien réel et, certains de nos Grands Amis en sont victimes. Il est primordial de se sensibiliser sur le sujet afin de : mieux comprendre les enjeux et les conséquences qui y sont associés, être en mesure de reconnaître une situation de maltraitance et d'agir en conséquence.

Au Québec au moins 6% des aînés de 65 ans déclare avoir vécu de la maltraitance. Les taux de maltraitance des personnes âgées sont plus élevés dans les institutions telles que les maisons de retraite et les établissements de soins de longue durée.

Il existe des facteurs de protection et des facteurs de risque liés à la maltraitance. Parmi ces derniers nous comptons la présence de maladies chroniques, de troubles cognitifs et d'incapacités fonctionnelles qui pourraient, entre autres, accentuer les conséquences de la maltraitance sur la santé physique et mentale des personnes aînées, accroître leur utilisation des soins de santé et augmenter les risques de mortalité prématurée.

La maltraitance envers les personnes aînées est lourde de conséquence chez les personnes qui en sont victimes et elle détériore significativement leur qualité de vie. En plus de pouvoir être d'ordre physiques et psychologiques, elles peuvent également être d'ordre sociale ou encore financière.

Il est possible de prévenir la maltraitance et tout citoyen peut faire une différence. Par exemple, en étant attentifs aux indices de maltraitements chez les personnes âgées, en soutenant psychologiquement et socialement un aîné subissant de la maltraitance, en promouvant des attitudes positives au regard du vieillissement et la bientraitance ou encore, en sensibilisant au phénomène de l'âgisme pour ne nommer qu'elles.

Ensemble luttons contre la maltraitance des aînés!